

est peut-être plus vrai pour les humains. J'ai déjà fait remarquer que le sac aux millions de l'emprunt était presque vide. Il importait donc de le regarnir. Mais là était le difficile, car la misère de l'Etat était depuis longtemps le mal chronique de ce malheureux pays, qui pourtant avait été si riche et aurait dû l'être encore.

Il est évident que le gouvernement de Juarez, en fuyant devant nos armes, ne laissait rien dans les caisses de la capitale ni dans celles des gouvernements de province. Mais la Régence, qui lui succéda sous nos auspices, avait administré avec une sage économie les ressources recueillies depuis, et le soin qu'avait apporté le général Bazaine à faire écarter un grand nombre de fonctionnaires et agents peu scrupuleux, permettait d'espérer un état financier susceptible de faire face aux nécessités du moment, d'autant que des administrateurs éminents, envoyés de France, avaient organisé habilement les services financiers.

Malheureusement, Maximilien apporta des idées de prodigalité luxueuse et irréfléchie que j'ai déjà signalées et qui ne tardèrent pas à compromettre de nouveau les finances de l'Etat. Qu'avait-il besoin, ce prince qui venait gouverner un pays ruiné, de s'entourer des pompes des souverains des grands Etats de l'Europe, de grands dignitaires de la couronne, de garde palatine, de chambellans, d'officiers de bouche, là où il n'y avait presque rien à manger, d'écuyers où il n'y avait presque que des mules ? Que sais-je encore ? Ne pouvait-il pas se contenter du palais de Mexico, provisoirement tout au moins, et, sous le prétexte de quelques légions de punaises sanguinaires, était-il indispensable de le fuir pour transformer Chapultepec en un palais plus étrange qu'imposant, de créer à grands frais, autour de ce rocher, des jardins dispendieux dont l'entretien nécessitait une légion de jardiniers, alors que la Nature avait fait beaucoup mieux que ne firent les Le Nôtre de là-bas ? Et puis, ce prince avait toujours la main ouverte ! La générosité est une vertu, mais non quand elle s'exerce avec l'argent qu'elle

n'a pas. Etait-il raisonnable de s'octroyer, dès le début, une liste civile de sept millions de francs pour sa personne et d'un million pour l'Impératrice ? Les évêques avaient quelque raison de trouver mauvais qu'on leur enlevât leurs prébendes, alors que le souverain se traitait de la sorte !

Cet état financier compromettait assurément le gouvernement de Maximilien. Le plus grave c'est qu'il mettait dans une situation plus difficile le chef de l'intervention française et l'Empereur Napoléon. En effet, le trésor mexicain devait, d'après les conventions du traité de Miramar, solder, à dater du 1^{er} juillet 1864, deux millions environ par mois, les frais du corps expéditionnaire français. Or, depuis cette date, rien n'avait été payé ! Le Gouvernement n'avait même pas pu subvenir aux dépenses de l'armée mexicaine, de sorte que le payeur en chef de notre armée avait dû combler le déficit. Il est vrai qu'une partie de l'emprunt contracté par Maximilien avait été retenue à Paris et que ces fonds répondaient de ceux non soldés au Mexique. Mais cette ressource ne dura pas longtemps ; elle fut vite épuisée. Alors le trésor de l'armée française, obligé de continuer à payer les troupes mexicaines, se trouvait à découvert vis-à-vis du parlement français qui estimait que, d'après le traité de Miramar, nous ne devons plus, de ce chef, faire d'avances au Gouvernement mexicain. Aussi, dès la fin d'août, le Maréchal recevait une lettre très précise qui faisait ressortir combien il était regrettable qu'on eût été obligé de payer encore, après le 1^{er} juillet, les troupes mexicaines. En raison de cette mesure non prévue en France, puisqu'elle était écartée par la convention de Miramar, l'équilibre du budget de cette année se trouvait compromis. Le ministre français reconnaissait que le Maréchal n'avait pu faire autrement que d'assurer la solde de ces troupes, si le Gouvernement mexicain était dans l'impossibilité de le faire, mais il ajoutait que le Gouvernement de l'Empereur, ayant communiqué au corps législatif les conditions du traité passé avec l'Empereur du Mexique, serait dans une situation fautive si ces

conditions se trouvaient démenties par les faits. On l'invitait enfin à faire tous ses efforts pour que la France n'eût plus à solder les troupes mexicaines.

Le Maréchal se trouvait, ainsi, pris entre l'enclume et le marteau, dans la situation la plus difficile. Il faisait tout le possible pour se conformer aux ordres qu'il recevait; mais, comme il n'avait plus d'action directe sur le Gouvernement mexicain, que l'Empereur préférait les conseils de sa camarilla aux siens, que pouvait-il faire? Il avait pour mission de soutenir Maximilien, et celui-ci ne faisait rien pour rendre possible cette mission! Ainsi pressé par son Gouvernement, le Maréchal s'efforça de faire comprendre à l'Empereur du Mexique qu'il y avait urgence à organiser son service financier. Maximilien le comprit pour un moment; mais avec son caractère indolent et irrésolu il se contenta de nommer des commissions de finances, et se perdit en considérations oiseuses sur leur fonctionnement. Il se préoccupa davantage de l'emploi des fonds trouvés que des moyens de se procurer ces fonds. Financier de dépenses et non pas de recettes, ce qui généralement est bien plus facile, et croyant avoir surpassé un Louvois, il se replongea dans les futilités de la cour et les intrigues de son palais. C'était un idéologue, alors qu'il fallait un praticien!

Cependant, pour être juste, il faut reconnaître qu'alors même que Maximilien n'eût pas gaspillé les fonds de son emprunt, et créé un gouffre de dépenses normales qui devait engloutir toutes les ressources que le pays pouvait procurer, il lui eût été impossible de faire face aux nécessités les plus urgentes du moment, avec les produits qu'on pouvait tirer d'un pays exploité, volé, ruiné pendant cinquante années de guerres civiles et de révolutions. Il n'y avait donc pas à espérer d'équilibrer un budget quelconque; mais au moins aurait-il pu et dû tirer parti du crédit que devaient assurer les richesses naturelles du pays dont le développement aurait permis d'éteindre les dettes contractées au début. D'ailleurs, on doit lui adresser le grave reproche de n'avoir pas voulu

tirer parti des éléments d'action que lui avait donnés la France. Comment! l'Empereur Napoléon avait envoyé au Mexique des financiers, des administrateurs de premier ordre, pour organiser l'administration du pays et y rétablir un système financier approprié à la situation, à ses moyens, à ses ressources non encore développées; ces spécialistes avaient tracé les grandes lignes de ces organisations nouvelles, et en avaient préparé tous les rouages; leurs projets étaient complets et approuvés par le Gouvernement français, intéressé, plus que qui ce fût, au développement de la richesse et de la prospérité; ce Gouvernement et la Régence du Mexique avaient eu la condescendance courtoise d'attendre l'arrivée du jeune souverain pour lui réserver l'honneur de promulguer ces mesures de salut et de régénération. Et voilà que Maximilien dédaigne ces travaux, ces prévenances, ces égards, ces bienfaits, et abandonne tant d'intérêts sacrés, d'espérances presque réalisées, pour les confier à nouveau à des commissions formées dans le pays, avec des créatures dont l'aptitude n'est pas démontrée! Et il met sa confiance en des hommes qui jusqu'alors n'ont offert aucune garantie! Pure folie, car c'était reculer, à des temps inconnus et assurément lointains, l'application de mesures dont l'urgence s'imposait puisque la vie normale de l'Empire en dépendait sur l'heure.

On a reproché au Gouvernement français de n'avoir pas suffisamment secondé les efforts de Maximilien pour établir son gouvernement et de ne l'avoir pas aidé à vaincre toutes les difficultés premières. Ces accusations sont injustes. Le Gouvernement a fait ce qui était possible, à tous les points de vue. Il ne pouvait cependant pas tout faire *gratis pro Deo*, surtout en matière financière! En concluant le traité de Miramar, il avait posé des conditions garantissant les intérêts qu'il consentait à engager; mais Maximilien ne remplit pas ces conditions. Bien plus, lorsque Napoléon III voulut demander des gages matériels destinés à répondre des avances qu'il pourrait consentir encore, le malheureux Empe-

reur du Mexique les refusa sous l'influence occulte des conseillers qui l'entouraient ou de Mexicains infidèles à sa cause, qui faisaient échec aux entreprises françaises pour soutenir des intérêts étrangers. J'ai déjà dévoilé le rôle néfaste que jouèrent à ce sujet les Eloin et Cie.

Dans tous les grands pays, il existe une banque d'Etat qui rend en toutes circonstances les plus grands services. Elle les sauve parfois de crises mortelles, en régularisant le niveau des flots financiers à l'étiage des budgets. Une pareille institution était alors bien plus nécessaire au Mexique que partout ailleurs. Aussi Napoléon III avait eu, dès le commencement de notre action politique au Mexique, la pensée d'y créer une banque d'Etat. J'ai déjà dit que la Régence avait adopté le projet et que les bases et les conditions de cette création étaient complètement établies, arrêtées et approuvées par les deux Gouvernements. Des engagements formels et définitifs étaient pris avec les grands banquiers Ottinger, de Paris. Mais, en cela comme en toutes les autres mesures gouvernementales, on avait décidé de réserver à l'Empereur Maximilien la ratification définitive. Cette lourde faute fut un malheur. Maximilien, toujours conseillé par ses mauvais génies, refusa.

Une autre affaire bien plus importante encore et qui intéressait principalement la France fut reprise à cette époque et échoua, elle aussi, pour les mêmes causes que je viens de signaler.

J'ai fait connaître qu'en 1863, Napoléon III avait compris qu'il y aurait lieu, lorsque le moment serait devenu favorable, de mettre à profit la protection de nos armes pour exploiter, en faveur de la France, une partie des richesses minières de la Sonora. Il avait prescrit au général Bazaine de faire étudier la question le plus tôt possible et avait envoyé, pour faire les études techniques, un ingénieur, M. Laure, qui lui adressa un rapport détaillé dont les conclusions étaient des plus satisfaisantes et qui préconisait l'entreprise comme une œuvre particulièrement nationale pour

la France, en précisant les avantages qu'en retirerait le trésor français. Dès lors, l'Empereur s'était décidé à donner suite au projet et avait rédigé un traité qui fut accepté et consenti par le gouvernement de la Régence. On commit la faute de vouloir en demander la ratification au futur Empereur afin qu'il fût compris dans le traité de Miramar. Mais Maximilien fit la sourde oreille et ne voulut pas se prononcer. Peut-être ce prince, qui avait dans les retraites mystérieuses de son cerveau, des projets qu'on ne connaissait pas à cette époque, avait-il sur ce sujet des vues personnelles ? Il a toujours pensé plus à sa cassette privée qu'à toute autre chose. Et pourtant le Gouvernement français avait mis dans ce traité, relatif aux mines de la Sonora, des dispositions qui témoignaient de sa part une grande abnégation et un réel désintéressement, prouvant absolument qu'il n'avait pas de vues exclusives sur les avantages que la France pouvait en retirer. En effet, un des articles principaux de cette convention stipule que, pour accuser le sentiment d'équité qu'il veut donner à ce contrat : « Une partie du montant net que produira au trésor français l'exploitation des mines concédées, pourra *revenir au Gouvernement mexicain* et être admise en remboursement des frais de guerre occasionnés à la France par la campagne 1862 et 1863, comme compensation de la dite concession. » Maximilien aurait dû saisir avec empressement cette occasion de diminuer ainsi les charges financières qu'il allait accepter dans le traité de Miramar. S'il ne le fit pas, c'est donc qu'il avait, au fond de son âme, d'autres vues primant celles des intérêts du pays qu'il allait gouverner pas pour toujours, sans doute, ainsi que tend à le faire croire le grave conflit qu'il eut un jour avec son frère, l'Empereur d'Autriche, au sujet du fameux pacte de famille qu'il dut signer à Trieste ; ainsi que le prouve encore la précaution qu'il prit, avant de partir pour le Nouveau-Monde, de prélever sur l'emprunt qu'il contractait à Paris, un million et demi destiné à achever son château de Miramar. Il y avait donc un esprit de retour !

Mais Napoléon III, qui ne pouvait soupçonner ce machiavélisme mystérieux, n'abandonna pas son projet et, quelque temps après, il le remit sur pied en faisant entrer en scène une personnalité qui devait lui donner un corps actif et apporter à la question un caractère nouveau et une importance toute particulière, un Américain, autrefois gouverneur de la Californie et dernièrement sénateur de la Louisiane, M. Gwin. C'était, dans son pays, un homme important, jouissant d'une notoriété considérable. Mais devenu une épave sudiste de la guerre de Sécession, il ne voulait plus rester aux Etats-Unis et venait solliciter le droit de s'établir au Mexique et d'y créer une importante colonie, avec le concours d'un grand nombre de ses compatriotes décidés aussi à s'expatrier, ne voulant pas rester sous le joug de leur vainqueur.

M. Gwin était presque un vieillard, mais un vieillard jeune de corps et d'esprit. Vrai type des pionniers de Fenimore Cooper, il était imposant et solennel, avec sa haute stature, la noblesse de son port et l'expression fine et énergique de sa belle tête à longue chevelure et barbe blanches. Il donnait l'impression des patriarches bibliques. J'eus la bonne fortune d'entretenir d'agréables et instructives relations avec cet homme peu ordinaire. Ami de la famille américaine où je fréquentais alors, dans laquelle j'allais entrer, je l'y rencontrais presque journellement. Je fus donc initié aux détails de l'entreprise qu'il voulait faire réussir au Mexique.

Dès l'année 1863, M. Gwin avait recherché tout d'abord l'appui de Napoléon III, qui avait même entretenu personnellement de ses désirs l'archiduc Maximilien. Ce prince avait paru peu désireux d'attirer au Mexique des Américains. Dans le cas actuel, c'était une erreur de jugement. Après l'acceptation au trône, l'Empereur Napoléon reprit l'affaire et, peu après l'entrée de Maximilien à Mexico, arriva au quartier général français M. Gwin lui-même qui remit au général en chef une lettre de présentation de Napoléon III,

l'invitant à appuyer de tout son pouvoir les demandes de ce personnage américain.

Dès ce moment commencèrent les démarches de M. Gwin qui sollicitait la concession de vastes territoires dans la Sonora pour les coloniser avec des Américains déterminés à quitter leurs pays et à devenir des citoyens fidèles du nouvel Empire mexicain. Mais Maximilien fit encore la sourde oreille aux premières ouvertures. Alors de longs pourparlers s'engagèrent et M. Gwin vint souvent conférer avec le général Bazaine. Comme l'Américain ne savait le moindre mot de français, ni d'espagnol, et ne parlait que l'anglais que ne comprenait pas son interlocuteur, celui-ci, pour éviter d'employer un interprète peut-être indiscret et dont le concours aurait pu éveiller l'attention publique tout au moins, eut recours à la gracieuse obligeance d'une des compatriotes de M. Gwin, celle précisément dont il était l'ami et que j'allais épouser. Je voyais donc ce vénérable Américain et j'étais témoin de ses impatiences, de ses désillusions et de ses colères, alors qu'il se heurtait, dans l'Empereur du Mexique, à un mauvais vouloir calculé aussi bête que coupable. Le Maréchal fit tout ce qu'il était possible pour la réussite de cette entreprise, qui avait une connexité très grande avec la ratification du traité passé avec la Régence concédant à la France l'exploitation des mines de la Sonora non encore concédées. L'Empereur du Mexique devait d'autant mieux remplir cette dernière formalité que le gouvernement de Juarez allait concéder ces mines à d'autres Américains, et que, pour parer à ce danger, le Maréchal ordonna au général de Castagny, d'envoyer une colonne expéditionnaire occuper la Sonora, et donna à cet officier général les instructions les plus minutieuses et les plus précises pour qu'il fût bien entendu que cette occupation se faisait au nom de l'Empereur Maximilien et que la concession des mines, admise en principe tout au moins, n'impliquât aucune cession de territoire. En outre, prévoyant le cas où viendraient à se produire des immigrations américaines organisées par M.

Gwin, on ne leur donnait des concessions de terre qu'à titre provisoire. Toutes ces instructions du Maréchal étaient très habilement et très correctement conçues, dans un parfait esprit de déférence pour l'Empereur du Mexique.

Et pourtant on trouva moyen de répandre le bruit que la France voulait s'emparer de la Sonora ! Ces rumeurs malveillantes et de mauvaise foi étaient accréditées au palais.

Le ministre plénipotentiaire de France, de son côté, entama diplomatiquement des négociations officielles pour obtenir le règlement de cette affaire, conformément aux droits les plus formels et les plus logiques de la France. Le marquis de Montholon avait reçu de son ministre des Affaires étrangères les instructions les plus détaillées pour la conduite de cette action auprès du Gouvernement mexicain. Mais Maximilien se conduisit dans cette affaire d'une façon inqualifiable ; il montra par sa résistance non motivée, par son refus enfin, qu'il n'était pas un homme de gouvernement, et, dans des arguties de mauvais aloi, il laissa découvrir une mauvaise foi dont il endossa toute la responsabilité morale, montrant qu'il était conduit par les hommes funestes de son entourage et qu'il entretenait des sentiments secrets qui n'étaient pas à son honneur.

Je ne saurais trop insister sur cet événement, qui se produisit six mois après l'arrivée de Maximilien, car il eut une extrême importance. Il ne fut pas, comme bien d'autres fautes commises par l'Empereur, la cause de la lugubre fin de son empire, mais il y contribua ; une solution opposée donnée à cette affaire l'aurait sans doute modifiée.

D'autre part, il est très regrettable que le Gouvernement français n'ait pas montré plus de fermeté, de décision et n'ait pas mis en demeure Maximilien de ratifier un traité passé avec le Gouvernement de la Régence, qui était souverain, alors que lui, hésitait encore à accepter la couronne. La France avait tous les droits de l'exiger et lui le devoir de remplir la formalité généreusement, courtoisement laissée

à sa dignité, d'autant que, de son côté, il ne remplissait pas, à cet égard, les engagements signés par lui dans le traité de Miramar. Par ce fait qu'il laissait protester sa signature, qu'il refusait de sanctionner une combinaison qui n'était principalement, pour la France, que la mainmise sur des gages destinés au remboursement des sommes qu'il nous devait et ne pouvait nous payer, le Gouvernement français devait refuser à son tour de remplir les promesses qu'il avait faites. Il pouvait replier ses troupes en une partie quelconque du territoire, mettre l'arme au pied et laisser Maximilien aux prises avec toutes les difficultés qu'il avait déjà créées par sa faute. La menace seule l'aurait fait capituler et renvoyer les mauvais génies qui l'inspiraient, pour se laisser uniquement guider par les seules influences qui pouvaient le sauver.

Le Gouvernement français eut-il la notion d'un semblable ultimatum ? Je l'ignore. Je crois qu'inquiété, hypnotisé même, par l'opposition aveugle ou antipatriotique qui existait alors au Parlement français, il ne l'aurait pas osé. Ce fut un malheur, car qu'elle qu'eût pu être la fin de l'intervention, elle eut été moins lamentable que celle que nous a ménagée le monarque aussi incapable que peu scrupuleux qu'était Maximilien.

Voici encore une grande entreprise qui échoua par les mêmes causes :

En l'année 1855, alors que la France perçait l'isthme de Suez, l'Amérique se préoccupait d'ouvrir l'isthme mexicain, en créant le canal interocéanique de Tehuantepec, choisi, après de nombreuses études, entre les trois isthmes américains comme le plus avantageux à tous les points de vue. Une compagnie s'était formée à New-York sous le nom de « Compagnie Louisianaise de Tehuantepec ». Elle obtint une concession du Gouvernement mexicain pour l'ouverture du canal et la cession de certains droits territoriaux.

Un délai d'exécution était entendu, sous les réserves qu'il ne serait plus obligatoire dans le cas où les travaux seraient

suspendus par le fait de révolution ou d'état de guerre au Mexique. Puis des ingénieurs, des travailleurs, occupèrent l'isthme et *les travaux commencèrent en 1859*. Ils étaient en pleine activité lorsque survint l'intervention française avec l'état de guerre et la révolution conséquente. La Compagnie dut suspendre le travail. Et pourtant, dans le golfe, elle avait entrepris l'aménagement du lit du *Coatzacoalco* et établi une route parcourant l'isthme, le long de l'itinéraire de la voie navigable. Des travaux analogues étaient entrepris sur le Pacifique. Mais la révolution livrant tout le pays aux bandits, les agents de la Compagnie furent maltraités et les ouvriers dispersés. En même temps sévissait aux Etats-Unis la guerre de Sécession.

Mais après que ces orages furent à peu près dissipés, la Compagnie Louisianaise, qui n'était plus en état de reprendre l'œuvre commencée, fusionna avec une nouvelle compagnie qui prit le titre de « *New-York and Tehuantepec-Railroad and steamship Company* », et reprit à son nom la concession. Elle envoya un mandataire spécial, M. O'Sullivan, pour renouveler avec l'Empire mexicain le contrat passé avec le gouvernement précédent.

M. O'Sullivan conduisit avec succès ses négociations, grâce à l'appui bienveillant mais tacite de l'intervention française, qui avait un intérêt direct à faire réussir les entreprises susceptibles de développer la prospérité du Mexique. Les démarches furent longues. Enfin le Gouvernement de l'Empire renouvela la concession du canal de Tehuantepec; mais la débâcle impériale, qui commença l'année suivante, et les convulsions qui lui succédèrent, paralysèrent, je crois, l'exécution de l'œuvre commencée.

Si l'affaire mexicaine eût autrement tourné, le canal se fût fait sur le territoire du Mexique et nous n'aurions pas connu les douleurs du canal de Panama!

CHAPITRE XV

SYMPTOMES INQUIÉTANTS

Vie mondaine à Mexico. — Cabinet politique du Maréchal. — Vie privée au quartier général. — Les fêtes. — Incident du bal du 15 août 1864. — Fêtes données au palais impérial. — Premier mariage français; Mademoiselle de Montholon, fille du Ministre de France, et le Capitaine Garcin. — Cérémonie au palais impérial; Cérémonial de la Cour. — Arrivée des légions belge et autrichienne. — Prétentions du Général autrichien. — Symptômes inquiétants dans les provinces excentriques de l'Empire. — La confiance diminue. — Foyer de résistance de Porfirio Diaz à Oajaca. — Le Maréchal se prépare à le détruire.

Cependant, à Mexico, dans une atmosphère saturée d'intrigues de toutes sortes, de préoccupations graves et d'appréhensions inquiétantes pour les esprits voués aux affaires sérieuses, où on sentait partout des fluides orageux accourir de l'horizon, s'écoulait une vie mondaine dont les charmes faisaient oublier bien des soucis, des colères même. Le volcan commençait à gronder, et pourtant on dansait follement aussi bien à la cour qu'à la ville.

En cette deuxième partie de l'année 1864, la colonie française à Mexico commençait à devenir particulièrement brillante. Un certain nombre d'officiers avaient fait venir leurs femmes et les relations avec la société mexicaine avaient pris un caractère tout à fait sympathique. De nombreux novotages s'étaient sérieusement engagés; d'aucuns même annonçaient le moment prochain où on allait river des chaînes pour remplacer les liens fragiles de liaisons généralement frivoles au début. Aussi, l'existence des officiers